



LES OFFICIELS

ORGANISATION

Président de Vienne Sports Organisations : Jean Louis Cottet

Directeur Sportif : Raphaël Naudon - raphael.naudon@wanadoo.fr

Direction de Course : Nicolas Rougeon - rougeon.nicolas@orange.fr

Réglementation - Informatique : Alain Koszyczarz

Direction Technique : Anthony Roth

Engagements : Raphaël Naudon

Président de Poitou-Charentes Animation : Alain Clouet

JURY DES COMMISSAIRES

Président du Jury :

Commissaires :

Juge à l'arrivée - Chronométrateur :

Commissaires moto :

Contrôleur médical :

SECURITE

Gendarmerie Nationale

Motards civils & EMS

MOTO INFO

Claude Barbot

ARDOISIER

Brigitte Barbot

DEPANNAGE NEUTRE

Moto Courtois

Voiture Organisation

PHOTO FINISH

Geneviève BROUSTAUD

MEDECIN

Ludovic Martino

SPEAKERS

Joel MARTIN

Philippe GROLLIER

VEHICULES OFFICIELS

Renault Poitiers

N° UTILES

Raphaël NAUDON : 06 83 19 50 88

Nicolas ROUGEON : 06 82 32 55 53

*Une organisation de Vienne Sports Organisations
Avec le support technique de Poitou-Charentes Animation*

PERMANENCE

Hôtel Campanile, allée de la Détente, Chasseneuil du Poitou.

SITE DE DEPART

Avenue des Temps Modernes, Chasseneuil du Poitou.

HORAIRES

10h30	Ouverture de la permanence Retrait des dossards	10h30
11h00	Réunion Chauffeurs et Sécurité	11h00
12h30	FIN DE LA VERIFICATION DES LICENCES	12h30
12h45	Réunion Directeurs Sportifs	12h45
13h15	Contrôle de Signature et Présentation des Equipes	13h15
13h50	Appel des coureurs	13h50
14h00	Départ fictif	14h00

Le départ réel sera donné à Saint Georges les Baillargeaux

17h15	ARRIVEE Chasseneuil du Poitou, avenue des Temps Modernes	17h15
-------	---	-------

La remise protocolaire se déroulera sur le car-podium situé sur la ligne d'arrivée.

Contrôle anti-dopage : Sur le site d'arrivée

SITE D'ARRIVEE

Avenue des Temps Modernes, Chasseneuil du Poitou.

PERMANENCE D'ARRIVEE

Hôtel Campanile, allée de la Détente, Chasseneuil du Poitou.

REGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve VIENNE CLASSIC ESPOIRS est organisée par VIENNE SPORTS ORGANISATIONS : Adresse Raphaël NAUDON, 21 ter rue des sables, 86360 Chasseneuil du Poitou sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le 7 mars 2010 sous le contrôle technique de Poitou-Charentes Animation.

ARTICLE 2. TYPE D'EPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes de catégorie Espoirs. Elle est inscrite au calendrier fédéral de la FFC .
L'épreuve est classée en classe Fédérale Espoirs.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément au règlement FFC article 2.1.005 , l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes:

[Equipes étrangères](#), régionales et de clubs (3 équipes maxi)

[Equipes FFC](#) : coureurs de 1^{ère}, 2^{ème}, et 3^{ème} catégorie

- Pôles
- Equipes de Division Nationale
- Equipes de Division Nationale Espoirs
- Equipes de Division Nationale 2
- Equipes de Comités Régionaux
- Equipes de Comités Départementaux
- Equipes de Clubs

les engagements à titre individuel sont également admis.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient, le Dimanche 7 Mars à 10 h 30 à l'hôtel Campanile, allée de la Détente, 86 360 Chasseneuil du Poitou.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes ou les coureurs (pour ceux engagés à titre individuel) se fait à la permanence de 10h30 à 12h45 le 7 mars 2010.

Chaque coureur recevra deux dossards et une plaque de cadre, un chèque de caution de 30 € sera demandé à la permanence de départ à chaque équipe, et restitué la permanence d'arrivée en contrepartie des dossards et plaques de cadre fournis par l'organisation.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 12h45 et aura lieu au à l'hôtel Campanile, allée de la Détente, 86 360 Chasseneuil du Poitou.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur une fréquence unique (celle-ci sera communiquée lors de la réunion des directeurs sportifs).

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par des véhicules de l'organisation :
2 voitures et une moto.

Des paires de roues seront demandées aux directeurs sportifs afin de compléter les effectifs de chaque véhicule d'assistance.

ARTICLE 7. MODALITES DE RAVITAILLEMENT

Deux zones de ravitaillement sont prévues :

- Km 75,7 (sortie de Bonneuil Matours) jusqu'au Km 79,9 (Berthenou)
- Km 102 (sortie lieudit Augeron) jusqu'au km 109,4 (rond point du Grand Recoin)

ARTICLE 8. DELAIS D'ARRIVEE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 5% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur. Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

ARTICLE 9. CLASSEMENTS

Les classements suivants seront établis:

Classement Meilleur Grimpeur :

Le classement Meilleur Grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet de chaque côte comptant pour ce classement.

Quatre côtes figurent à ce classement :

- Côte de la Girardrie : Km 22,2
- Côte d'Archigny : Km 55,0
- La Duvauderie : Km 96,8
- Côte de la Forêt..... : Km 119,2

Les côtes sont signalées par un panneau 500m en amont et un panneau plus une ligne au sommet.

Le nombre de points attribués à chacune des cinq côtes est le suivant : 4, 2 et 1 points aux trois premiers coureurs.

En cas d'égalité au classement final, le classement à l'arrivée départagera les coureurs ex-æquo.

Classement Sprints Intermédiaires :

Le classement Sprints Intermédiaires s'obtient par l'addition des points attribués au passage de chaque sprint intermédiaire comptant pour ce classement.

Quatre Sprints Intermédiaires figurent à ce classement :

- Champ de Gain : Km 5,9
- La Puye : Km 42,5
- Bonneuil Matours : Km 75,5
- - Le Peu..... : Km 113,7

Les sprints intermédiaires sont signalés par un panneau 500m en amont et un panneau plus une ligne sur le lieu du sprint.

Le nombre de points attribués à chacun des cinq Sprints Intermédiaires est le suivant : 4, 2 et 1 points aux trois premiers coureurs.

En cas d'égalité au classement final, le classement à l'arrivée départagera les coureurs ex-æquo.

Classement par Equipes :

Ce classement s'obtient par l'addition des places des trois premiers coureurs de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur.

Classement Kilomètre 86 :

Ce classement sera attribué au coureur passant en tête sur la ligne du Sprint situé au lieudit "la Voute" au Km 86.

Les 3 premiers coureurs marqueront des points pour le classement combiné.

Classement Meilleur Jeune :

Ce classement sera attribué au 1^{er} coureur du classement général né en 1991.

Classement Combiné :

Le classement combiné sera jugé par addition de points aux différents classements des sprints, grimpeurs et km 86. Les 3 premiers coureurs de chacun des 9 classements marqueront des points (4, 2 et 1). En cas d'égalité, le dernier classement sera prépondérant, à savoir la côte de la Forêt.

ARTICLE 10. PRIX

Les prix suivants sont attribués:

Classement de l'épreuve : 991/20

Meilleur Grimpeur : 107/3

Sprints Intermédiaires : 107/3

Classement par équipes : 168/3

ARTICLE 11. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu sur le site d'arrivée, hotel Campanile, allée de la détente, 86 360 Chasseneuil du Poitou. (Suivre le fléchage mis en place)

ARTICLE 12. PROTOCOLE

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole:

Les trois premiers de l'épreuve

Les vainqueurs des classements Meilleur Grimpeur et Sprints Intermédiaires

L'équipe vainqueur du classement par équipes accompagnée de son directeur sportif

Le plus combatif

Le vainqueur du Km 86

Le Meilleur Jeune

Ils se présenteront dans un délai de maximum de cinq minutes après leur arrivée.

ARTICLE 13. PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

RESTAURATION

Un service de restauration peut être mis au service des équipes.

Les repas pourront être servis à partir de 11 heures le dimanche, et le prix du repas est de 8,00 € en cafétéria. Les chèques sont à établir à l'ordre de Vienne Sports Organisations

RESERVATION PREALABLE OBLIGATOIRE

HEBERGEMENT

Tarifs sportifs possibles à l'hôtel Campanile, allée de la Détente à Chasseneuil du Poitou.

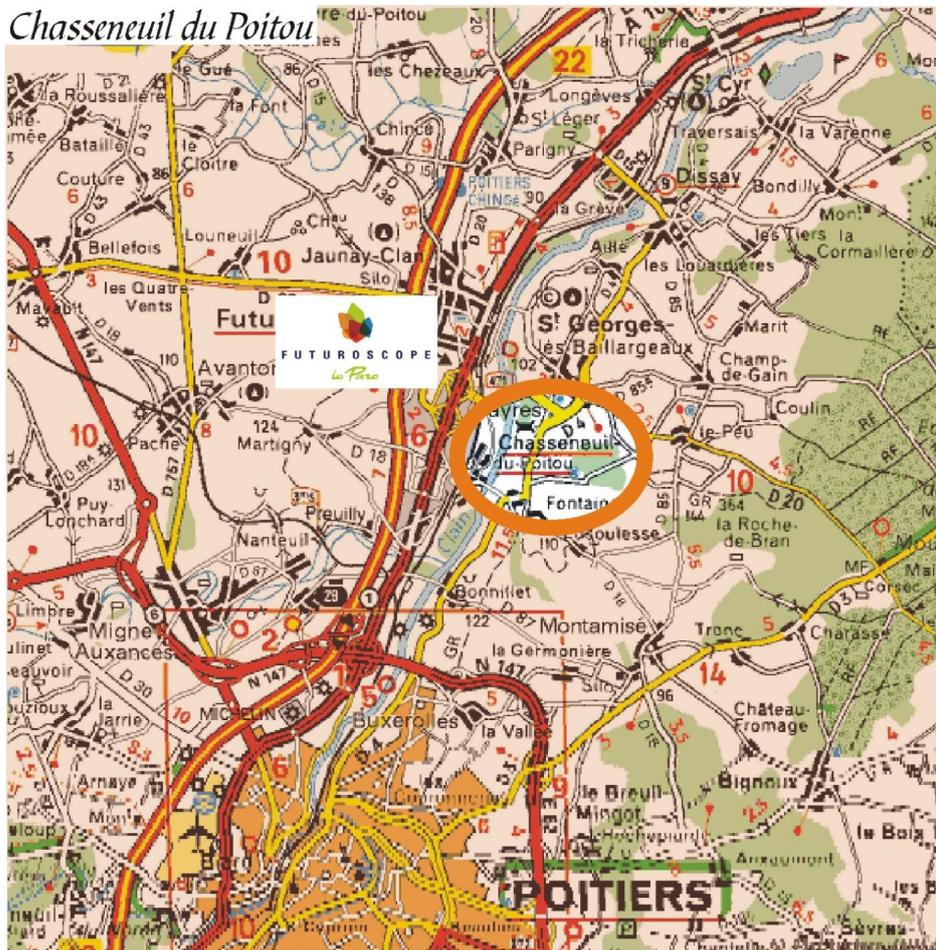
LISTE DES HOPITAUX

Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers (C.H.U)
2 r de la Milétrie - 86000 POITIERS - 05 49 44 44 44

Polyclinique de POITIERS
1 r Providence - 86000 POITIERS - 05 49 61 70 00

Clinique du Bon Secours
17 r Verdun - 86100 CHATELLERAULT - 05 49 85 85 85

Centre Hospitalier Camille Guérin CHATELLERAULT
17 r Aimé Souché - 86100 CHATELLERAULT - 05 49 02 90 90



DÉPART - ARRIVÉE

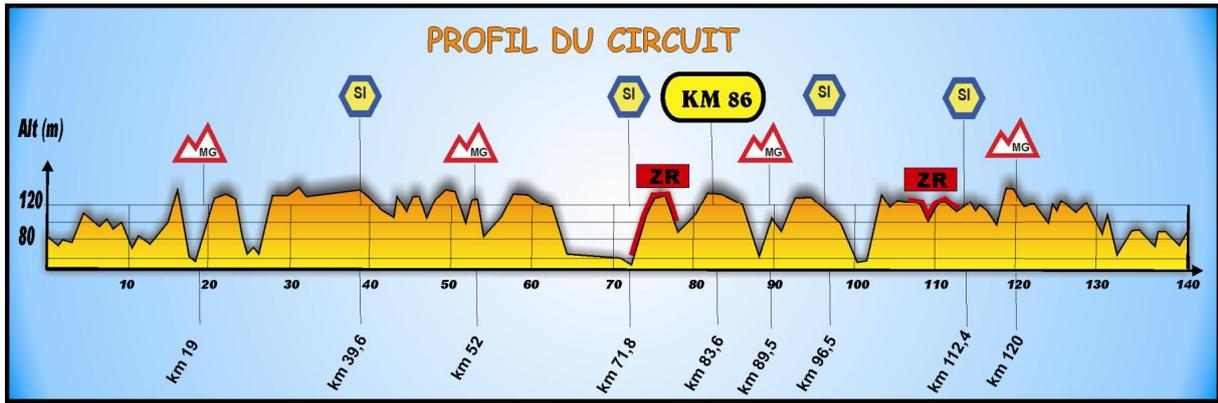
SITE DE DEPART ET D'ARRIVEE



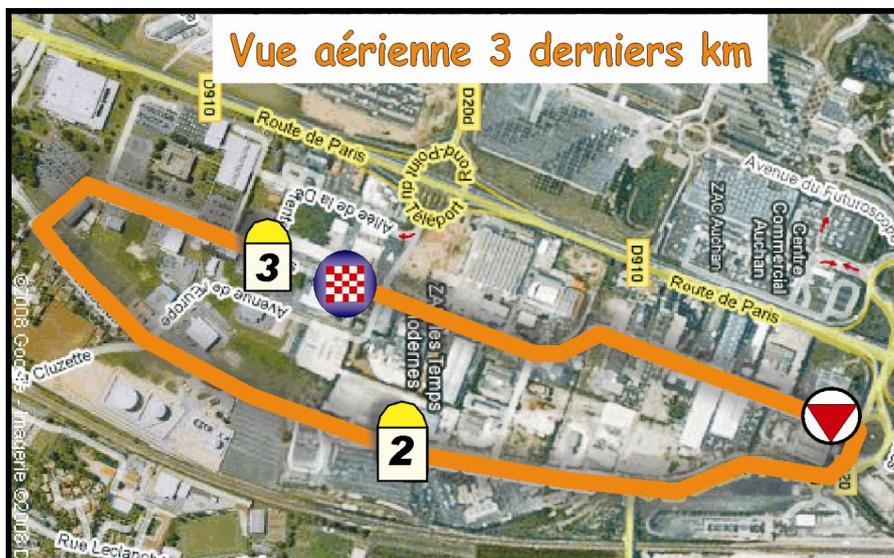
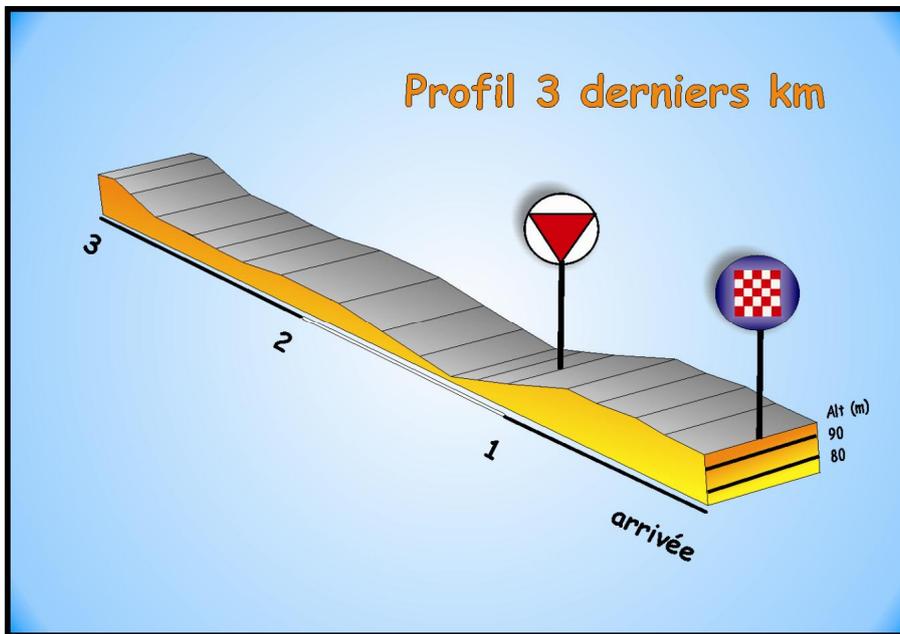
- | | | | | |
|---|--|---|-------------------------|--|
|  DS | Parking DS |  CM | Contrôle médical |  Départ |
|  P | Parking officiels
autos motos |  P | PERMANENCE |  Arrivée |
|  P | Presse | | | |

km Parcours		SI MG	Course à 42 km/h	Course à 44 km/h	DANGERS
	VIENNE (86)				
4,0	CHASSENEUIL DU POITOU		14h00	14h00	
0	<i>Départ : Avenue des Temps Modernes</i>		14h10	14h10	
3,1	Départ réel : D18		14h14	14h14	
	SAINT GEORGES LES BAILLARGEAUX				
5,9	Champ de Gain	SI	14h18	14h17	
9,3	DISSAY		14h22	14h21	
13,1	BONDILLY		14h27	14h26	
19,4	VOUNEUIL SUR VIENNE		14h34	14h33	
22,2	Haut de la Girardrie	MG			
26,5	Descente dangereuse, pont étroit				X
26,9	MONTHOIRON		14h44	14h43	
42,5	LA PUYE	SI	15h06	15h04	
42,7	Descente dangereuse (virage à droite) D9/D2=> à droite D2				
48,8	SAINTE RADEGONDE		15h15	15h12	
50	Km 50				
54	Descente dangereuse , pont étroit.				
55	Haut de cote face au panneau ACCA	MG			
55,3	ARCHIGNY		15h24	15h21	
55,5	D2E/D3 => à gauche D3				
66,5	BONNES		15h40	15h36	
71,5	BELLEFOND (1^{ER} PASSAGE)				
75,5	BONNEUIL MATOURS		15h53	15h48	
75,5	Panneau "entrée" Bonneuil Matours	SI			
75,7	D749/D3 => à droite D3	D-ZR			
79,9	Berthenoux	F-ZR			
86		KM 86			
90,9	BONNES		16h14	16h08	
95,9	Pont étroit				
96,8	La Duvauderie	MG			
97,5	LA CHAPELLE MOULIERE		16h23	16h17	
100	BONNEUIL MATOURS		16h31	16h25	
102	Augeron	D-ZR			
102,7	Au niveau du panneau "Forêt Domaniale"				
107,9	Carrefour de la route des clozures				
109,4	rond point D3/D20=> à droite D20	F-ZR			
113,7	LE PEU	SI	16h46	16h39	
113,8	(dos d'âne)				
115,1	CHAMP DE GAIN		16h48	16h41	
119,2	Panneau Chêne l'Abbé	MG			
128,7	LE PEU		17h07	16h59	
131	SAINT GEORGES LES BAILLARGEAUX		17h10	17h02	
133,9	CHASSENEUIL DU POITOU		17h14	17h06	
134,3	ENTREE DU CIRCUIT				
136	Ligne d'arrivée (1 ^{er} passage)		17h17	17h09	
139,4	Ligne d'arrivée (2 ^{ème} passages)				
142,8	ARRIVEE		17h27	17h18	

PROFIL DU CIRCUIT



3 DERNIERS KILOMETRES



BON DE RESERVATION POUR LES REPAS DU MIDI

Nom de l'équipe :

.....

Nom du Directeur Sportif :

N° de téléphone :

Nombre de coureurs :

Nombre d'accompagnateurs :

TOTAL :

(8,00 € par repas)

TOTAL : €

Nous vous remercions d'accompagner votre réservation du règlement adressé à l'ordre de "Vienne Sports Organisations " .

Vienne Sports Organisations
Raphaël Naudon
21ter sur des Sables
86360 Chasseneuil du Poitou
06 83 19 50 88